

DEPARTEMENT DU NORD

COMMUNE DE JEUMONT

**Extrait de registre des délibérations du Conseil Municipal**

L'an deux mille vingt-cinq, le quatre février à dix-huit heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en salle Bizet sous la Présidence de son Maire, Monsieur Pascal ORI, en suite de convocation en date du 27 janvier, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie. Le nombre de conseillers en exercice le jour de la séance : 30.

Délibération : 06/2025

Objet : Avance de  
subvention à l'association  
Team VTT Jeumont

Secrétaire de séance :

M. Anthony BRAVIN

Étaient présents :

M. Pascal ORI, M. Arnaud BEAUQUEL, ~~Mme Claire ARDID, Mme Nadia TERKI, Mme Sylvie DEVILLERS, M. Bernard DELBECQUE, Mme Anne DELHORS, M. Karim YAHIA TENE, M. Henri MOTHY, Mme Caroline TACQUENIER, M. Freddy ERIBON, Mme Marina MORESCHI, M. Damien TENRET, Mme Luisa KHENTACHE, M. Cyril PIRE, M. Serge LEBLANC, Mme Patricia GUCCIONE, Mme Nathalie GARIN, Mme Cathy LEPORCQ, Mme Malika TERTAG, M. Daniel BRICOUT, Mme Marie-Yolande SOUVART, M. Abderrazak ABDELLI, M. Gérard MARCEAU, Mme Véronique LONA, M. Anthony BRAVIN, M. Gérard JOLY, M. Philippe BIAIS, Mme Valérie KRUG, M. Lionel MAURAGE~~

Conseillers ayant donné pouvoir :

Mme Claire ARDID à M. Arnaud BEAUQUEL  
Mme Nadia TERKI à Mme Malika TERTAG  
Mme Sylvie DEVILLERS à Mme Marie-Yolande SOUVART  
M. Bernard DELBECQUE à M. Karim YAHIA TENE  
Mme Anne DELHORS à Mme Marina MORESCHI  
Mme Caroline TACQUENIER à M. Serge LEBLANC  
Mme Patricia GUCCIONE à M. Henri MOTHY  
Mme Nathalie GARIN à Mme Véronique LONA  
Mme Cathy LEPORCQ à M. Freddy ERIBON  
M. Abderrazak ABDELLI à Mme Luisa KHENTACHE  
M. Gérard MARCEAU à M. Damien TENRET

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée délibérante que la commune de Jeumont dispose de nombreuses associations qui assurent la promotion du territoire communal.

L'association Team VTT Jeumont sollicite de la commune que lui soit versée une avance de subvention à hauteur de 5 000€, qui viendrait en déduction de la subvention 2025. En effet, l'association fait face à des difficultés de trésorerie pour fonctionner de manière optimale et développer les projets.

La collectivité ayant toujours eu à cœur de soutenir les associations, vecteur d'égalité et dépassement de soi, il est proposé d'accéder favorablement à la demande de l'association Team VTT Jeumont, étant précisé que cette avance viendra en déduction de la subvention qui sera allouée à la structure lors du vote budgétaire 2025.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Ouï l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré

A l'unanimité

Décide de verser une avance de 5 000€ à l'association Team VTT Jeumont

Dit que les crédits seront inscrits au BP 2025

Fait en séance les jours, mois et an que dessus.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME  
LE MAIRE *HL*



*Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de la présente publication.*

*Délibération rendue exécutoire compte-tenu  
de la transmission en sous-préfecture le .../.../...  
et de la publication ou la notification le .../.../...  
Le Maire*

